

Interpellation présentée par le député :
M. Alain Etienne

Date de dépôt : 14 mai 2009

Interpellation urgente écrite **Où en est-on avec le PDQ de la Fontenette à Carouge ?**

Mesdames et
Messieurs les députés,

Dans le cadre des procédures liées au passage du CEVA sur le territoire de Carouge, le Conseil d'Etat avait élaboré avec la commune un projet de plan directeur de quartier dit de la Fontenette. Celui-ci devait prendre en compte les propositions faites par la commune dans le but de compenser les impacts de la réalisation de l'infrastructure ferroviaire avec notamment le déplacement du bureau des autos et la restitution d'une grande zone de détente en lien avec la piscine.

Ce PDQ, alors longuement négocié par les autorités communales, n'avait alors à l'époque pas été voté par le Conseil municipal dans l'attente des accords avec le Conseil d'Etat, dans l'optique de lever l'opposition de la commune au projet CEVA.

Depuis, l'opposition de la commune a été levée. Un accord a été passé avec les autorités communales. Il est temps de reprendre ce projet de PDQ et de le réactualiser en fonction des nouvelles intentions et des futurs développements du quartier, suite, par exemple, au résultat du concours sur les terrains appelés communément Familia de la Fondation Kammacher. Comment, par exemple, sont prévus les besoins en salles de classes ? Faut-il prévoir l'extension de l'école du Val-d'Arve ? Où en est-on avec la délocalisation du centre des autos ?

Ma question au Conseil d'Etat est la suivante :

Comment le Conseil d'Etat entend-il reprendre le projet de PDQ de la Fontenette à Carouge avec les autorités communales et dans quel délai celui-ci sera-t-il validé ?

Je vous remercie pour votre réponse.